

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

Séance du 19 décembre 2017

Titre du dossier : PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA TURBALLE

Le conseil départemental

Le quorum étant constaté,

VU les articles L. 3211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport de monsieur le président du conseil départemental présenté par madame Françoise Haméon, vice-présidente tourisme, mer et littoral,

CONSIDÉRANT l'ambition maritime du Département affirmée dans le projet stratégique 2015-2021 notamment concernant les infrastructures portuaires,

CONSIDÉRANT les contraintes d'aménagement du port de La Turballe dans le cadre de l'arrivée de la base de maintenance d'EDF, liée au projet éolien au large de Saint-Nazaire,

CONSIDÉRANT la demande croissante d'implantations d'activités dans le port de La Turballe,

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement ambitieux et progressif du port de La Turballe résultant de l'étude de faisabilité lancée en 2015,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

DONNE accord sur le projet de l'aménagement progressif du port de La Turballe, pour un montant estimé à 43 000 000 €,

VOTE une autorisation de programme de 43 000 000 €, correspondant à la réalisation des trois phases d'aménagement du port, dont la répartition prévisionnelle pluriannuelle des crédits est la suivante :

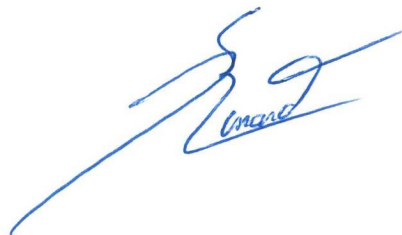
Libellé Autorisation de programme	Montant	Montant crédits paiement 2018	Montant crédits paiement 2019	Montant crédits paiement 2020	Montant crédits paiement 2021	Montant crédits paiement 2022 et au- delà
Aménagement du port de La Turballe 2018	43 000 000 €	250 000 €	350 000 €	1 000 000 €	8 200 000 €	33 200 000 €

AFFECTE une somme de 590 000 € afin de lancer les premières études opérationnelles au cours du premier semestre 2018.

**REÇU EN PRÉFECTURE
NANTES , LE
22 DECEMBRE 2017**

PUBLIÉ LE : 29 DÉCEMBRE 2017

Pour le Président du conseil départemental,
la Secrétaire générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Renard', written over a horizontal line.

Sophie RENARD